

À VOS BIBLES

2 SEPTEMBRE
15° Dim. après Pentecôte

Es 66,18-21
Jn 9,1-12
Jn 10,11-21

9 SEPTEMBRE
16° Dim. après Pentecôte

Sg 1,13-15
JN 1,11-16
He 10,32-36

16 SEPTEMBRE
Jeûne Fédéral
17° Dim. après Pentecôte

Dt 8,7-18
Sg 7,15-21
Jn 11,17-44

23 SEPTEMBRE
18° Dim. après Pentecôte

Lv 19,1-2.17-18
Jn 12,12-19
Jn 11,45-57

30 SEPTEMBRE
19° Dim. après Pentecôte
(Michel, Archange, et tous les anges)

Gn 28,10-17
Ap 12,7-12
Jn 1,47-51

7 OCTOBRE
20° Dim. après Pentecôte

Ex 4,10-12
1 Tm 6,11b-16
Jn 12,23-26

À découvrir

Naissance de La Bible

Thomas Römer & Léonie Bischoff
La petite bibliothèque des savoirs

Le Lombard. Bruxelles
10 Euros / ISBN 978-2-8036-7101-4

Comment la Bible a-t-elle été écrite, par qui et pourquoi? Voilà quelques-unes des questions que l'on se pose souvent à propos de la Bible. Car ce livre si important pour les juifs et les chrétiens n'est pas tombé du ciel. Il n'a pas été écrit par un seul rédacteur. Les différents livres qui le composent comme la Genèse ou l'Exode sont le fruit d'assemblages de textes qui réinterprètent des mythes issus d'autres civilisations et qui, pour certains, ont plus de sept siècles d'écart, etc. Ce petit ouvrage de 74 pages permet, par une approche accessible à tous, de répondre à ces questions, et de découvrir, sous forme de bande dessinée, pourquoi une lecture littérale de la Bible est en fait une réalité impossible.

Cet ouvrage est dû à la collaboration entre Thomas Römer, spécialiste reconnu de la Bible qui enseigne à Lausanne, et qui est titulaire de la chaire Milieux bibliques au Collège de France à Paris, et la dessinatrice Léonie Bischoff, une suisse qui fait partie de l'Atelier Mille, à Bruxelles.

Cet ouvrage fait partie de la BÉDÉTHÉQUE DES SAVOIRS (25 volumes parus à ce jour), une formule qui permet à un spécialiste de s'unir à un dessinateur – pour réaliser une bande dessinée qui explique le monde d'aujourd'hui.

RTS

Retrouvez toutes les informations relatives aux programmes religieux de la RTS sur:

<https://www.rts.ch/religion>

Notamment les thèmes et les heures de diffusion des émissions: Babel, Dieu sait quoi, Faut pas croire, Hautes fréquences...

Plateforme jeunesse

Plus d'infos, flyer et programme sur le site:
<https://plattform-jugend.ch/fr/>

Prochain Synode national
14 et 15 juin 2019 à Lancy



■ Nos dossiers du mois

GENÈVE ADOPTE LA LOI SUR LA LAÏCITÉ

PAR JEAN-LUC BIOLAY

LE BÉNÉVOLAT, UN NOUVEL AIR!

PAR ISABELLE GOTTI

La cathédrale St-Pierre de Genève

PRÉSENCE

MENSUEL DES
PAROISSES
CATHOLIQUES
CHRÉTIENNES
DE SUISSE
ROMANDE

N° 7
SEPTEMBRE 2018
110° année

Paraît 10 fois par an
Prix du numéro - CHF 4.-

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2018

3 COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE DE LAUSANNE UN CURÉ PERMANENT

4-5 DOSSIER GENÈVE ADOPTE LA LOI SUR LA LAÏCITÉ
Jean-Luc Biolay

6-10 DOSSIER LE BÉNÉVOLAT, UN NOUVEL AIR!
Isabelle Gotti

11 HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS/CULTES

12-13 CAMP DE RÉFUGIÉ MON EXPÉRIENCE
Daniel Salamanca

14 DANS MA BIBLIOTHÈQUE
Jean-Claude Mokry

15 DE LA PAROLE AU GESTE
Nassouh Toutoungi

16 UNE SCHOLA À LANCY
Claude Gotti

VIE DES PAROISSES

17 GENÈVE INFOS

18 NEUCHÂTEL, VAUD

19 BIENNE, SAINT-IMIÉ, TESSIN

20 BLOC-NOTES
Lectures bibliques, Livre

DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET
WWW.CATHOLIQUE-CHRÉTIEN.CH

Concours:

Sur le chemin vers un diocèse durable – Un défi pour les paroisses et institutions catholiques-chrétiennes

Nous nous débattons tous au quotidien avec les défis de la vie, petits et grands. Lors du Synode national 2016, le défi de concevoir un diocèse plus durable a été approuvé. Par cette décision, nous avons mis au centre le mandat divin de gérer et de conserver la planète.

Pour y parvenir, nous avons besoin de toutes les initiatives possibles et imaginables! Afin d'atteindre notre objectif, nous devons relever partout des défis – des *challenges* –, que cela soit dans notre vie privée mais aussi dans nos engagements publics, en y associant les paroisses, les associations paroissiales, les groupes et toutes les autres institutions catholiques-chrétiennes. Pour réussir, nous avons besoin de votre aide!

Pour rendre notre diocèse étape après étape écologiquement plus durable, vos idées sont indispensables!

Envoyez-nous vos idées de projet, que vous allez réaliser dans et avec votre paroisse! Qu'il s'agisse d'une activité nouvelle ou réactivée, d'un projet petit ou grand, s'il est déjà réalisé ou se trouve encore au stade de la planification, aucune importance. Si vous êtes à la recherche d'une idée, le manuel «*Paroisses vertes*» de oeco vous propose plein d'actions intéressantes. Nous nous réjouissons que vous nous présentiez votre projet, au moyen d'une courte description et de photos. Peut-être que vous et votre paroisse ferez partie des heureux gagnants lors de la session 2019 du Synode national à Lancy GE.

Nous vous prions d'envoyer votre dossier jusqu'au **2 février 2019** au Curé Lars Simpson, Commission «*Diocèse durable*», Augustinerhof 8, 8001 Zurich, ou par courriel à lars.simpson@christkatholisch.ch

Les membres du jury sont les membres de la commission du Conseil synodal au diocèse durable: Elizabeth Bussmann, Antje Kirchhofer, Frederika Schmidt, Ursula Ulrich et Lars Simpson. La commission peut impliquer une personne de métier en cas de besoin.

Le projet gagnant remporte une croisière sur un bateau solaire pour 12 personnes.

Participez!

MENSUEL ÉDITÉ
PAR LES PAROISSES
CATHOLIQUES-CHRÉTIENNES
DE SUISSE ROMANDE

RÉDACTION

Bernard Boulens
Case postale 645
CH-1212 Grand-Lancy 1
Tél. 076 585 23 14
Courriel: bernard.boulens@catholique-chretien.ch

COMITÉ DE RÉDACTION

Bernard Boulens
Jean-Claude Mokry
Jean Lanoy
Hélène Quélen-Mokry
Aurélié Ethuin Lanoy
Nassouh Toutoungi

ADMINISTRATION

Jean-Luc Biolay
Chemin du Vernay 14
1185 Mont-sur-Rolle

ABONNEMENTS

Suisse: CHF 40.–
Abonnement de soutien: CHF 60.–
CCP 23-5767-7 St-Imier
IBAN: CH64 0900 0000 2300 5767 7
Étranger: CHF 50.– / 45.00 €
Règlement par transfert
bancaire en faveur
de Postfinance:
BIC / Swift: POFICHBEXXX

IMPRESSION

Juillerat Chervet SA
Rue de la Clef 7
2610 Saint-Imier

Délai pour le N° 8/2018
Octobre 2018
Lundi 8 septembre 2018

Ce numéro sera disponible
début octobre
dans les paroisses



LA PAROISSE DE LAUSANNE COMMUNIQUE:

UN CURÉ PERMANENT POUR LA PAROISSE

Nous sommes ravis de vous informer que, sous réserve de l'achèvement de toutes les formalités nécessaires chez nos amis anglicans, le nouvel aumônier de Christ Church sera la révérende Christine Bloomfield.

Après presque deux ans sans présence d'un prêtre fixe, la paroisse de Lausanne aura ainsi de nouveau un curé pour assurer les messes mensuelles.

Beaucoup d'entre vous connaissent déjà Christine et son mari Lionel, qui ont été avec nous plusieurs fois au cours des dernières années et il y a déjà une relation chaleureuse d'affection et de respect pour tout ce qu'ils ont fait avec nous par le passé.

Nous nous appuierons sur cette relation dans les mois et les années à venir et chercherons le soutien de tous pour aider Christine dans son nouveau poste. Il s'agit d'un poste à temps partiel dans la prestation de services le dimanche ainsi que pendant trois jours de travail, qui seront répartis entre les anglicans de Christ Church et notre paroisse.

Christine Bloomfield sera officiellement installée chez les anglicans le 9 septembre à 10 h 30 à Christ Church.

L'installation en notre Chapelle Ste Marie du Servan sera faite par notre Évêque Harald Rein le 25 novembre lors de notre messe à 17 h, suivie d'un apéritif convivial.

Merci aussi de consulter notre site internet en temps voulu.

Famille Laurent Garrigues
Spécialités sur Ardoise – Cuisine du Marché – Vente à l'emporter
Ouvert tous les jours, sauf lundi et dimanche soir
19, Route du Creux du Loup 1285 Athenaz
Tél. 022 756 12 36 – Email: info@renfort.ch – www.renfort.ch

Genève adopte la loi sur la laïcité

PAR JEAN-LUC BIOLAY



Conférence de presse du 21 mars 2018 à la cathédrale St-Pierre. De gauche à droite abbé Pascal Desthieux Église catholique-romaine, pasteur Emmanuel Fuchs Église protestante et curé Jean Lanoy Église catholique-chrétienne.
Photo Joël Burri - Protestinfo

Une loi sur la laïcité dans le canton de Genève a été adoptée le 26 avril 2018 par le Grand-Conseil avec une confortable majorité (63 voix pour et 25 contre). En regardant le résultat on pourrait en déduire que cela fut une simple « formalité ». Ce ne fut pas vraiment le cas. En effet les débats furent nourris et passionnés.

Un bref retour en arrière afin de comprendre pourquoi Genève s'est dotée de cette loi et quelle en étaient les enjeux pour notre Église. Dans la révision de la Constitution cantonale de 2012, il est prescrit que « l'État est laïc et qu'il observe une neutralité religieuse, tout en entretenant des relations avec les communautés religieuses ».

C'est un vaste programme en soit en sachant que la dernière

loi datait du XIX^e siècle et était donc lacunaire et obsolète.

La commission des droits de l'Homme fut chargée de rédiger le projet de loi. Après plus de 2 ans de travaux et 800 pages de rapports le projet fut présenté au Grand Conseil pour débats et vote. Ce projet différait largement du projet initial. En effet dans le projet initial le rôle de cohésion sociale de toutes les communautés religieuses était souligné et mis en évidence alors que dans le projet présenté au Grand Conseil les communautés religieuses étaient présentées plutôt comme une « menace » pour cette cohésion sociale.

De plus, la collecte de la contribution ecclésiastique volontaire par l'Administration Fiscale Cantonale aurait perduré pour 10 ans avec la possibilité d'une

prolongation par le Conseil d'État de 10 années supplémentaires et ce sous certaines conditions.

Le but final était que le financement des trois Églises reconnues et plus largement de toutes les communautés religieuses se fasse comme pour n'importe quelle association à savoir les membres paient une « cotisation » permettant à « l'association » de couvrir ses frais de fonctionnement. Lors de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1907, un patrimoine immobilier (Églises, temples, cures, presbytères) a été remis aux trois Églises reconnues. Ce patrimoine immobilier est nommé « biens incamérés ». Les Églises doivent en assumer les charges de fonctionnement et de rénovation. Dans ce projet de loi d'un côté on réduit la manière de percevoir des revenus (collecte de la contribution volontaire) et de l'autre le niveau de charges (entretien et rénovation des bâtiments) est maintenu.

Ce projet de loi était trop déséquilibré et ne pouvait pas être soutenu par les Églises reconnues. C'est pourquoi une conférence de presse a été convoquée le 21 mars 2018 à la Cathédrale Saint-Pierre afin que les représentants des trois Églises reconnues puissent expliquer aux journalistes présents leurs points de vue.

Le choix de la Cathédrale n'était pas anodin et le Pasteur Emanuel Fuchs a donné quelques chiffres afin d'illustrer l'incohérence de ce projet de loi. En effet l'entretien de la Cathédrale représente 10 % du budget de l'Église

GENÈVE ADOPTE LA LOI SUR LA LAÏCITÉ

protestante de Genève. La prime d'assurance incendie s'élève à CHF 72 000.- par an pour une subvention de CHF 3 000.-.

La Cathédrale Saint-Pierre est un des lieux touristiques les plus visités en Suisse (400 000 visiteurs en 2017) et contribue donc au rayonnement de Genève. A titre de comparaison le château de Chillon en a accueilli 405 000.

Pour l'Église Catholique Chrétienne la situation est différente. En effet le patrimoine immobilier légué est constitué de l'Église Saint-Germain en Vieille-Ville de Genève, de l'Église de la Trinité à Lancy et de la cure occupée par le curé et sa famille à Lancy, ainsi que la chapelle de la Transfiguration à Chêne-Bourg. Bien entendu nous avons des frais liés à ce patrimoine mais la pierre d'achoppement pour nous était la collecte de la contribution volontaire qui représente environ 50 % du budget cumulé des 2 paroisses et du synode cantonal et, surtout, nous permet de payer le salaire du curé, de l'assistante pastorale et de la secrétaire.

A l'issue de cette conférence de presse une lettre a été envoyée à chaque député afin qu'il connaisse la position des trois Églises reconnues et qu'il comprenne les enjeux liés à cette loi.

On ne peut pas considérer les trois Églises reconnues comme de simples associations ou comme des clubs sportifs.

La loi a été amendée à plusieurs reprises et dans la version finale

adoptée par le Grand Conseil, la collecte de la contribution volontaire a été maintenue sans limitation dans le temps et les articles de loi sur l'interdiction de masquer son visage dans les administrations publiques, les établissements publics et les tribunaux ont été maintenus. De plus le conseil d'État peut interdire le port de signes religieux ostentatoires dans le domaine public.

Malgré l'adoption de la loi à une forte majorité quatre référendums ont été lancés. Les comités référendaires sont issus de la gauche et de certaines associations qui dénoncent une loi « discriminatoire et contraire aux droits fondamentaux ».

Ces comités référendaires devaient récolter 6 500 signatures jusqu'au 20 juin 2018.

Dans un article du 20 juin, la Tribune de Genève donnait l'information que les quatre référendums avaient pu recueillir 8'319 signatures. Ce sera donc au peuple de se prononcer sur cette loi.

Pour en savoir plus, il suffit de taper « Loi sur la laïcité à Genève » sur un moteur de recherche et différents articles ainsi que le texte de la loi apparaîtront (voir extrait ci-contre).

LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT (LLE – 11764)

Extraits

Art. 3 Neutralité religieuse de l'État

¹ L'État est laïque. Il observe une neutralité religieuse. Il ne salarie ni ne subventionne aucune activité culturelle.

² La neutralité religieuse de l'État interdit toute discrimination fondée sur les convictions religieuses, ou l'absence de celles-ci, ainsi que toute forme de prosélytisme. Elle garantit un traitement égal de tous les usagers du service public sans distinction d'appartenance religieuse ou non.

Art. 5 Contribution religieuse volontaire

¹ Le département chargé des finances (ci-après: département) est autorisé à percevoir, pour les organisations religieuses qui en font la demande, une contribution religieuse volontaire sous forme d'un droit personnel fixe et de centimes additionnels sur les impôts cantonaux sur la fortune et sur le revenu des personnes physiques domiciliées dans le canton.

² La perception de cette contribution est signalée en tant que telle. Le recouvrement de cette contribution ne peut faire l'objet d'aucune contrainte et il doit être effectué séparément des impôts sans compensation possible avec ceux-ci. Aucune des opérations pécuniaires en relation avec cette contribution ne portent intérêt.

<https://www.ge.ch/legislation/modrec/f11764.html>

Le bénévolat : un nouvel air !

PAR ISABELLE GOTTI



Qu'en est-il du bénévolat en 2018 ? Est-il toujours d'actualité de donner de son temps ?

D'après une étude parue dans Migros Magazine (mai 2018), le bénévolat est toujours bien présent, mais l'engagement prend d'autres formes.

En voici quelques éléments :

Un besoin d'efficacité et de bénéfices : les bénévoles cherchent à effectuer des tâches qui ont du sens, mais qui également augmentent leurs compétences professionnelles et qui ont un effet positif sur leur carrière. Ils préfèrent dorénavant les postes qui leur permettent de prendre part aux décisions, aux discussions et ils sont moins convaincus par les fonctions d'exécutants.

Le bénévolat informel : dans une société sans cesse en mouvement, les bénévoles préfèrent maintenant les projets ponctuels et limités dans le temps. Personne ne sait où il sera dans six mois. Du coup, les gens ne veulent plus s'engager pour plusieurs années. Les jeunes surtout favorisent le bénévolat informel. Ils préfèrent donner des coups de main ponctuels aux voisins ou autres que de s'engager et collaborer avec une

structure officielle. Les nouveaux bénévoles sont indépendants et mobiles. Conclusion : ils veulent pouvoir aider où et quand ils veulent.

Quelques données en chiffres :

9,2 milliards d'heures de travail non rémunéré ont été comptabilisées en Suisse en 2016. Soit 1320 heures par personne. C'est davantage que le nombre d'heures de travail rémunéré (7,9 milliards d'heures).

61,3 pour-cent du travail non rémunéré est effectué par les femmes. Les hommes accomplissent 61,6% du volume de travail rémunéré.

408 milliards de francs. C'est la valeur monétaire estimée de l'ensemble du travail non rémunéré en 2016. Le travail domestique en constitue la majeure partie, soit 293 milliards de francs.

38 pour-cent des plus de 15 ans résidant en Suisse étaient engagés dans le bénévolat informel en 2014 (contre 25% dans le bénévolat au sein de structures associatives ou organisationnelles).

Résultat de ces évolutions : trouver des solutions, changer de mode opératoire. Plusieurs pistes sont à étudier : l'importance d'adapter le bénévolat au monde du travail. Solliciter les 60 ans et plus. Avec le prolongement de vie, ils sont pleins d'énergie. Ils ont beaucoup de ressources, de relations, de compétences et

de temps. Ils représentent un grand potentiel.

MM / Source : OFS/SSUP

En résumé, jeunes, moins jeunes, encore moins jeunes, nous avons tous en nous un don caché.

A nous de le faire fructifier ou pas... !



SONDAGE

Et pourquoi suis-je bénévole au sein de l'Église ? Qu'est-ce que cela m'apporte ?

« Parce qu'il s'avère que j'ai des compétences qui sont fort utiles et que ça me fait plaisir d'aider. Cela m'apporte de la satisfaction d'aider les gens et je suis contente de pouvoir rendre service » A.

« Depuis toute jeune, j'ai toujours vu mes parents grappiller quelques heures sur leur emploi du temps pour faire du bénévolat. C'est sans doute pour cela

LE BÉNÉVOLAT : UN NOUVEL AIR !

que cette démarche m'a semblé tellement évidente.

Pourquoi pour l'Église ? Après avoir offert mes compétences et une partie de mes heures libres à différentes œuvres caritatives et humanitaires, le pas s'est fait tout seul. Je ne me suis même pas posé cette question en réalité !

Le bénévolat c'est souvent un agréable moment de partage avec des personnes de tous horizons dans une ambiance conviviale. » I.



« Je suis bénévole au sein de l'Église car on m'a demandé de prendre des responsabilités, et que j'ai été d'accord d'en prendre. L'Église ne pourrait pas exister sans le bénévolat, d'une part d'un point de vue financier (les recettes ne permettent pas de financer l'ensemble des tâches de l'Église) mais aussi surtout d'un point de vue paroissial et ecclésial, car une Église ne peut pas se résumer à une relation consumériste entre les demandes des fidèles et l'offre en prestations attendue de la part de l'institution.

Appartenir à une Église ne se limite pas à participer plus ou moins activement et régulièrement aux célébrations et aux activités paroissiales, ça serait

bien entendu un peu trop facile. L'Église n'est pas un club fermé, nous ne sommes pas une secte qui se satisfait d'être simplement ensemble. En particulier si notre Église est reconnue et prend ainsi une dimension institutionnelle, elle est amenée à être actrice dans notre société, au-delà des limites religieuses, confessionnelles et politiques. Cette position exige que le plus possible de fidèles s'engagent aussi dans les différentes missions sociales où les citoyennes et les citoyens attendent que l'Église soit présente.

En toute modestie et humilité, chacune et chacun peut amener ses talents pour une véritable présence et force de proposition que doit être notre Église. Si nous ne le faisons pas, alors l'Église n'a à mon avis plus de raison d'être et disparaîtrait rapidement, en tout cas je ne pourrais plus m'y identifier. J'essaye de le faire, car je crois sincèrement que les enseignements de Jésus-Christ peuvent améliorer le quotidien des gens. Mais je trouve que beaucoup plus de personnes devraient s'engager bénévolement, et ceci malgré une réelle fatigue due aux contraintes familiales et professionnelles.

En particulier, je trouve que les personnes retraitées pourraient faire d'avantage et prendre plus de responsabilités dans les organes de l'Église car, j'ose le dire ici, trop de charges reposent sur un nombre restreint d'épaules de personnes professionnellement actives.

Il y a un aspect de l'engagement bénévole auquel les gens ne sont pas assez conscients ou pour lequel ils ferment trop souvent les yeux, c'est que le surmenage (burn out) le menace et pourrait aussi conduire à une fragilisation sournoise de l'Église.



Le bénévolat m'apporte un complément très enrichissant à mon engagement professionnel. Souvent les projets d'Église sont concrets, et on peut voir le chemin parcouru et les résultats, ce qui est bon pour sa réalisation individuelle et de groupe. On apprend très vite qu'il est impossible de réaliser seul-e des projets durables, il faut être un groupe de bénévoles soudés autour d'une force ecclésiale professionnelle (le curé), et les succès (ou les échecs, car il y en a forcément) sont ceux de groupes de personnes, bénévoles et professionnelles ensemble.

J'ai l'impression que je peux m'engager socialement, notamment pour l'aide au développement, et contribuer à consolider l'Église pour qu'elle puisse améliorer le quotidien des gens ici et là-bas. C'est extrêmement fort de pouvoir collaborer avec le curé et les autres bénévoles, on reste ainsi jeune et vif dans l'esprit, et c'est beau de voir

LE BÉNÉVOLAT : UN NOUVEL AIR !

comment de nouvelles idées et solutions émergent et viennent répondre aux problématiques de notre temps.

Un travail bénévole n'est pas moins sérieux qu'un travail professionnel, peut-être bien au contraire? On peut et on doit (s')exiger une qualité et un suivi de l'engagement bénévole. Bien entendu, un certain statut lié au pouvoir (tout relatif) que donnent certains postes bénévoles peut aussi contribuer positivement à sa construction et sa reconnaissance personnelle, je ne vais pas le cacher.

Mais mes engagements bénévoles m'apportent aussi leur lot de soucis, d'ennuis, de nuits sans sommeil et de fatigue, tout comme mes responsabilités professionnelles. Il faut apprendre à trier l'indispensable du souhaitable, à dire non, à ne pas monopoliser, et à se retirer à temps, laissant la place à d'autres forces bénévoles, jeunes et moins jeunes.»

*Franz Peter Murbach
Président du Conseil de paroisse de l'Église catholique chrétienne de Neuchâtel
Membre de la Commission d'Être Partenaires, responsable des projets en Afrique francophone
Membre du Conseil synodal de l'Église catholique chrétienne de la Suisse*



C'est une sorte de contrepartie pour ce que l'Église peut/m'a apporté et aussi parce que j'aime les activités ou événements organisés par et pour les jeunes au sein de l'Église. Du coup je participe volontiers à l'organisation desdits événements.

Plein de rencontres, de bons moments et un sentiment d'appartenance à un groupe/une communauté dans laquelle des membres de ma famille ont été/sont actifs. G.

ON A BESOIN DE VOUS!

«Aussi loin que je me souvienne j'ai toujours été bénévole. En effet mes parents étaient déjà très engagés. Mon père au sein de la commune et ma mère s'occupait d'organiser la kermesse du village. J'ai donc d'abord vers l'âge de 12 ans été responsable d'un stand à la fête du village, puis ayant pratiqué du sport j'étais bien entendu joueur mais en même temps j'entraînais les équipes de jeunes ou j'étais trésorier. Lorsque mes enfants ont commencé le KT et que Jean-Claude Mokry m'a demandé de reprendre le poste de trésorier de Saint-Germain, cela m'a donc paru naturel d'accepter afin de participer activement à la vie de ma paroisse et d'apprendre à connaître des personnes que je n'aurais pas eu l'occasion de côtoyer en dehors du cercle paroissial. Ce qui est important pour moi en tant que bénévole

c'est de ne pas oublier ce que les personnes qui nous ont précédé ont réalisé et d'essayer de transmettre l'héritage reçu au moins dans le même état et si possible de l'améliorer un peu.

L'organisation de notre Église permet des débats permanents que ce soit sur la gestion de la paroisse, mais aussi sur des sujets plus spirituels ou philosophiques. Ces débats me permettent d'élargir mes connaissances personnelles, d'apprendre à écouter les autres et de finalement trouver un consensus. Aimant transmettre mes connaissances j'apprécie particulièrement de pouvoir mettre à disposition de l'Église les compétences professionnelles que j'ai acquises. Mais le plus important pour moi est de retirer du plaisir de mon engagement en tant que bénévole et quand je n'aurai plus ce plaisir il sera temps pour moi de passer la main et d'arrêter.»

*Jean-Luc Biolay
Président du Synode cantonal de Genève
Trésorier du Conseil de paroisse de Genève*

«Je débute, avant de répondre aux deux questions posées, par la définition du mot «bénévolat» que l'on peut trouver dans tous les dictionnaires:
«Le **bénévolat** est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL): association, ONG, syndicat, ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé «bénévole».

LE BÉNÉVOLAT : UN NOUVEL AIR !

L'étymologie du mot vient du latin «*benevolus*» qui signifie «bonne volonté».

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé, l'action sociale, la défense des droits, la défense de l'environnement, la biodiversité, l'éducation ou encore, plus particulièrement en ce qui nous concerne ici, les églises.

Il existe plusieurs formes de bénévolat dont la plus actuelle est «virtuelle».



Wikipédia mentionne notamment le bénévolat virtuel, également appelé volontariat en ligne, bénévolat à distance, bénévolat en ligne, e-bénévolat ou cyber-bénévolat, décrivant l'activité d'un bénévole qui accomplit des tâches dématérialisées au profit d'une organisation bénéficiaire; le bénévole est assisté en cela par un moyen de communication comme Internet ou le téléphone. Il peut œuvrer depuis son lieu de travail, son domicile ou bien encore son école. Le travail du bénévole virtuel peut être comparé au télétravail à la différence que ce dernier est rémunéré et que les bénévoles ne le sont pas.

Bénéficiant des atouts liés à la dématérialisation des tâches, le bénévolat en ligne permet à de nombreuses catégories de personnes de s'engager dans des actions d'intérêt général.

Souvent, ce type d'actions est maintenant très employé au sein des églises. Je pense ici notamment aux personnes qui assurent la maintenance du site Internet de l'Église catholique chrétienne en Suisse ainsi qu'au rédacteur du mensuel que vous tenez présentement entre vos mains.

S'engager dans une action bénévole, c'est faire preuve d'humanité. Offrir un peu de son temps et partager son savoir, ses compétences et son expérience avec d'autres personnes peut être extraordinairement gratifiant. Une activité bénévole permet de plus de nouer de nouveaux contacts et de découvrir d'autres univers de vie. On en retire généralement une grande satisfaction.

Pour ce qui me concerne et en réponse à la première question, je suis bénévole au sein de l'Église depuis toujours, ayant été dès le baptême plongé dans cet univers si prenant et enrichissant à tous points de vue. En premier lieu parce qu'il offre la proximité du Seigneur, mais aussi la possibilité d'affermir toujours et encore sa foi en ne donnant qu'un peu (ou plus pour certains...) de soi-même. Ce qui à mon sens est bien négligeable en rapport de ce que l'on reçoit en retour.

Dans mon cas la voie était toute tracée, puisque j'ai été musicien professionnel très jeune et que

les paroisses que je fréquentais n'avaient de cesse que de s'arracher mes compétences tant soit pour me demander d'être animateur de liturgies, maître de chapelle, compositeur, directeur musical des retraites des communions et des confirmations, que professeur de guitare, de solfège, etc.

J'ai très souvent, au mieux de mes possibilités bien sûr, accepté ces sollicitations. Et j'en arrive à la deuxième question: qu'est-ce que cela a donc bien pu m'apporter, en regard de tout ce temps passé à travailler les dimanches, les jours fériés, durant les vacances d'été, des centaines de soirées jusqu'à plus de minuit consacrées à des répétitions laborieuses, etc. ?

Comme déjà dit plus haut, j'ai bénéficié de grandes joies, de bonheurs inoubliables, d'amitiés devenues profondes, de rencontres enrichissantes, de charité dans les moments difficiles, mais aussi et surtout de la satisfaction de constater que ce don d'un peu de moi-même contribue à ce que l'Église et les valeurs chrétiennes qu'elle défend poursuive sa route envers et contre tout.»

Claude Gotti



LE BÉNÉVOLAT : UN NOUVEL AIR !



Vous avez pu prendre connaissances ci-dessus des réponses reçues des personnes interrogées qui ont bien voulu se prêter au jeu et je les en remercie.

Les bénévoles, sel de la terre et lumière du monde.

Matthieu 5¹³ «C'est vous qui êtes le sel du monde. Mais si le sel perd son goût, comment pourrait-on le rendre de nouveau salé? Il n'est plus bon à rien; on le jette dehors, et les gens marchent dessus.¹⁴ C'est vous qui êtes la lumière du monde. Une ville construite sur une montagne ne peut pas être cachée.¹⁵ On n'allume pas une lampe pour la mettre sous un seau. Au contraire, on la place sur son support, d'où elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.¹⁶ C'est ainsi que votre lumière doit briller devant les hommes, afin qu'ils voient le bien que vous faites et qu'ils louent votre Père qui est dans les cieux.»

Bien entendu ce texte de Matthieu peut avoir plusieurs interprétations.

A votre avis, ne trouve-t-on pas dans ce sel et cette lumière une relation avec les bénévoles?



Vous qui êtes la lumière !

En tant que chrétiens engagés à servir l'Église, nous sommes là pour éclairer, créer, illuminer chaque moment dans notre journée quelles que soient les tâches à accomplir.

A nous de transmettre cette lumière qui nous a été offerte gracieusement. Elle nous donne énergie, dynamisme, enthousiasme. Tout ce qu'il faut pour construire, réaliser les projets que Dieu met sur notre chemin quotidien.

A nous d'être à l'écoute, à répondre présent. Tel devrait être notre destinée afin de rendre grâce et louange à Dieu le Père.

Vous qui êtes le sel !

Une vie sans sel est une vie fade. Trop de sel et le plat est immanquable.

Comment voyons-nous notre vie? A nous d'y répondre!

Ne sommes-nous pas tous un grain de sel parmi tant d'autres? Ce grain qui peut donner ce petit plus autour de nous et qui est indispensable.

Cet ingrédient est invisible comme le sont très souvent les bénévoles.

Il se mélange aux aliments et donne de la saveur. Comme tout être humain qui apporte ce goût dans notre société.

Dans ce texte, les disciples de Jésus apportent un sens à la vie humaine. Ils sont comme le sel car ils enrichissent la vie, la rend agréable et pétillante.

A notre tour de suivre cet exemple en trouvant notre place dans cet immense tas de sel. Laissons-nous guider par cette lumière divine, notre foi et l'amour de Dieu.

En conclusion :

Être bénévole? Mais quelle idée!

Donner de son temps, de sa personne, être disponible...

Les bénévoles aiment donner, participer, construire, rencontrer, partager.

MAIS où trouver ces perles rares...

En êtes-vous une? Très certainement!

Où se trouve votre talent caché?

Au plus profond de votre être.

Comment le faire valoir?

En l'exploitant!

**ET SI JE DEVENAIS
BENEVOLE ?**

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

	Genève Saint-Germain	Grand-Lancy Trinité	Chêne-Bourg Transfiguration	Lausanne Ste-Marie du Servan	La Chaux-de-Fonds Saint-Pierre	Neuchâtel Saint-Jean Baptiste	Bienne Epiphanie	Saint-Imier Saint-Paul
Dimanche 2 septembre <i>15^e dimanche après Pentecôte</i>	10h •				10h •			10h •
Samedi 8 septembre			17h30 •					
Dimanche 9 septembre <i>16^e dimanche après Pentecôte</i>		10h30 •			10h •	18h •		
Dimanche 16 septembre <i>17^e dimanche après Pentecôte</i> JEÛNE FÉDÉRAL	9h45 ❖ Meyrin				10h •		9h45 ❖ Au Temple allemand	
Dimanche 23 septembre <i>18^e dimanche après Pentecôte</i>		10h30 •		17h •	10h •	18h •	9h30 •	
Mardi 25 septembre						19h30 B		
Dimanche 30 septembre <i>19^e dimanche après Pentecôte</i>	10h30 Messe KT •				10h •		9h30 o	
Dimanche 7 octobre <i>20^e dimanche après Pentecôte</i>	10h •				10h •			10h •

• Messe (eucharistie) o Liturgie de la parole □ prière du soir ❖ célébration œcuménique B Bible à la carte



Confiez-nous la vente ou la gestion
de votre bien immobilier !

RYTZ & Cie SA, c'est 50 collaborateurs expérimentés qui traitent quotidiennement toutes vos questions immobilières. Gérance d'immeubles, administration de PPE, courtage et promotion.

RYTZ & CIE SA | NYON
Av. Alfred-Cortot 7 – CP 1360 – 1260 Nyon
T +41 (0)58 810 36 00 – info@rytz.com

RYTZ & CIE SA | LAUSANNE
Pl. de la Navigation 14 – CP 1256 – 1001 Lausanne
T +41 (0)58 810 35 00 – info@rytz.com

spg-rytz.ch

Camp de réfugiés: mon expérience

PAR DANIEL SALAMANCA



Photo Daniel Salamanca

On a tous eu à faire avec des réfugiés. Néanmoins, on a de la peine à imaginer ce qu'ils endurent. Voici ce que j'ai vécu.

L'arrivée en Serbie

Récemment, un ami a posté sur Facebook un appel pour bénévoles de l'association suisse **Borderfree**. Intrigué, il m'a fallu peu de temps pour le contacter et lui demander de me relater son expérience. Sitôt convaincu, j'ai vite réservé les billets d'avion et je me retrouve quelques jours plus tard en Serbie, près de la frontière du Kosovo et de la Macédoine.

Dès l'arrivée, je suis surpris par le nombre de chiens errants dans la rue. Tout se passe ensuite très

vite. Je fais la connaissance de mes collègues bénévoles et nous allons ensemble apprécier un délicieux dîner pour trois bouchées de pain (végétariens s'abstenir). Après le repas, je m'empresse d'aller me coucher, exténué. La première nuit est glaciale. Il fait moins 10°C et l'appartement ne possède que des radiateurs. Je ne ferme pas l'œil de la nuit. À 5 h 30, le chant du moudjahidin me réveille subitement. J'avais oublié qu'il y avait des régions musulmanes si proches en Europe.

Mon premier jour au camp

Encore à moitié endormi, j'ai droit à un tour du camp, organisé par la coordinatrice. Le camp est fermé pour ses résidents: il leur faut une autorisation de sortie, d'une

durée maximale de trois heures. Beaucoup d'organisations sur place s'occupent principalement des enfants; **Borderfree**, en revanche, propose aux adultes des cours d'anglais et d'allemand, une clinique dentaire mobile, une cafétéria et un salon de coiffure, tout cela bien évidemment gratuitement.

Heureusement, on m'épargne d'avoir à enseigner dès le premier jour. Je peux gentiment apprendre à connaître les réfugiés venant à l'école. Ces derniers sont d'une gentillesse infinie. Ils sont très reconnaissants de notre travail et apprécient notre présence sur le terrain. Après les cours obligatoires, les plus persévérants peuvent participer à des ateliers, comme par exemple la publication du journal du camp,

de A à Z. La journée finit par une heure de fitness organisée par un réfugié sportif et dévoué. Dans les diverses activités, les hommes sont en général séparés des femmes. La mixité n'est pas encore tolérée par tous les résidents. Les bénévoles doivent quitter le camp à 18h car on nous déconseille d'y rester la nuit tombée.

Les jours suivants

Les jours suivants s'enchaînent et défilent en un rien de temps. J'essaye de m'intégrer à l'équipe et suis ravi de voir des bénévoles engagés presque 24 heures sur 24.

On travaille même le samedi. Ce jour-là étant calme, j'ai l'occasion entre autres de faire un match de foot et aussi d'avoir des discussions un peu plus en profondeur avec certains résidents. Ils me parlent de leur pays d'origine et de leur aventure jusqu'en Serbie.

La période d'euphorie du début s'estompe peu à peu et laisse place à des sujets plus lourds. Un grand nombre de personnes ont fui des conflits. Tous ont eu un périple long et difficile, nécessitant l'aide onéreuse de passeurs. Cependant, certains d'entre eux viennent aussi pour le travail et les salaires plus élevés qu'offre l'Europe. Ils ne souhaitent donc pas rester en Serbie et veulent rejoindre des pays comme l'Autriche ou l'Allemagne.

Un jeune me parle de son ambition de devenir millionnaire... Il me raconte aussi l'accueil qui lui sera réservé en Allemagne. Il ira dès son arrivée au poste de police. Ensuite, il sera envoyé dans un camp. Un mois après, selon lui, il recevra un appartement et une aide de 400 euros par mois. Je reste perplexe par rapport à ses

attentes. Cela me laisse songeur: d'où est venue son idée que l'Europe est devenue aujourd'hui le nouvel Eldorado?

Ma remise en question

Néanmoins, beaucoup de réfugiés ont selon moi des raisons légitimes de fuir. Mais qui suis-je pour juger de la justesse de leurs décisions?

Cela m'a aussi énormément touché de voir la détresse psychologique à laquelle les réfugiés doivent faire face quotidiennement. Ils sont pour la plupart seuls, loin de leur famille qui place sur eux des attentes énormes. La difficulté de la situation est accentuée par la diversité des cultures confinées dans des espaces étroits. Des conflits émergent parfois la nuit entre les différentes nationalités. Tout cela ne fait qu'augmenter leur sentiment de désespoir et leur envie de quitter le camp pour un futur meilleur.

Cependant, j'ai de la peine à envisager à quoi ressemblera leur futur. Lorsque j'essaye de me mettre à leur place, je suis paralysé par le degré d'incertitude concernant leur avenir. Quel sera leur pays d'accueil? Vont-ils devoir retourner chez eux? De quoi vont-ils vivre?

Ma tentative d'empathie montre ses limites. D'une part, une partie des résidents ont des comportements qui me dépassent. Je me dis qu'à leur place, je passerais mes journées à apprendre de nouvelles compétences au lieu de tuer le temps. Cependant, d'autre part, la connexion est instantanée avec d'autres réfugiés; surtout chez les jeunes: je vois dans leurs yeux le même regard que mes amis d'enfance, les

mêmes valeurs que mes concitoyens, le même humour que mes potes suisses, peu de différences après tout. C'est dans ces moments-là que l'injustice de notre monde est la plus flagrante.

Que faire à l'avenir?

Pour ces raisons-là et pour conclure, mon expérience en tant que bénévole s'est révélée très enrichissante. Néanmoins, je reste quelque peu sur ma faim. Comment aider ceux qui le «méritent»? Comment réagir face à leur détresse? Des mots de tendresse et d'encouragement sont réconfortants mais suffisent-ils?

Si ces questions vous turlupinent aussi, je vous invite à vous engager, en prenant sur votre temps ou par le biais d'un soutien financier, à lutter contre les inégalités de ce monde avec des associations comme **Être Partenaire** ou encore **Borderfree** <https://border-free.ch/de>.

Un jour peut-être, vous serez le prochain relayeur d'espoir?



Être Partenaires

En dehors de ses activités habituelles, (voir *Présence* N° 1 de février 2018), Être Partenaires soutient notamment quatre projets d'accueil sur territoire suisse (au Tessin, en Suisse romande et en Suisse allemande).

<https://www.etre-partenaires.ch>

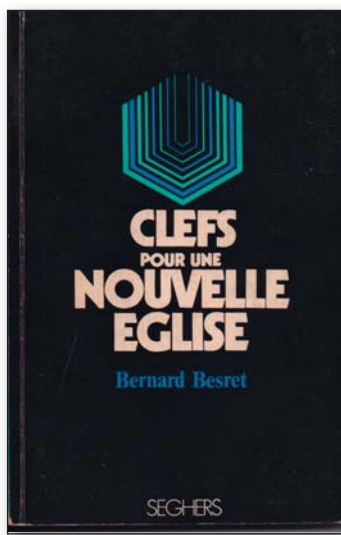
Clefs pour une nouvelle Église

Bernard Besret. Seghers, 1971.

Chaque mois, Jean-Claude Mokry nous propose dans cette rubrique une invitation à découvrir un livre ancien ou récent de sa bibliothèque personnelle. Ce mois-ci *Clefs pour une nouvelle Église*.

Il y a des livres qui ont une histoire. Celui-ci est l'un d'entre eux. Il est dans ma bibliothèque depuis plus de 25 ans et fait partie de quelques ouvrages que l'évêque Léon Gauthier m'a transmis quand il a déménagé de Berne à Bienne.

Ce livre est aussi révélateur d'une histoire. Celle de Bernard Besret, un homme qui a été célèbre en son temps. Moine et prieur de l'abbaye cistercienne de Boquen en Bretagne, il a été destitué de sa charge en 1969 suite à des prises de position jugées trop audacieuses. Auparavant, il avait participé au concile de Vatican II, comme conseiller théologique de plusieurs évêques belges et français. Devenu prieur à l'abbaye de Boquen, son premier geste symbolique avait été de supprimer les clés du monastère pour en faire un lieu d'accueil, de réflexion et de dialogue ouvert à tous, qu'ils suivent ou non les règles de l'Église catholique. De nombreux étudiants y sont venus pour participer à des discussions sur la sexualité, la contraception, le rôle des prêtres, etc. Bernard Besret a transformé ce monastère en une sorte de laboratoire visant à contribuer à la réforme de la vie monastique. Déposé de sa charge de prieur, il restera sur place jusqu'en 1974 avant de quitter l'Église catholique romaine.



Quelques années plus tard, Bernard Besret se déclare franc-maçon et exerce diverses missions publiques par exemple pour la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. En 1997, il fait un premier voyage en Chine et s'intéresse au taoïsme. Il contribue à la création du musée scientifique et technique de Shanghai et organise des voyages culturels en Chine. Il crée un centre de culture traditionnelle chinoise sur la montagne taoïste de Qiyun Shan, dans la province du Anhui en Chine.

En survolant ce petit ouvrage, je dois dire que j'ai été étonné par les propos de Bernard Besret, et aussi par les annotations de Léon Gauthier qui semble avoir lu cet ouvrage avec intérêt. Je pense notamment à la seconde partie qui s'intitule : *L'Église est une communion*. Pour Bernard Besret, l'Église n'est ni une doctrine, ni

une morale, ni une religion, mais bien une « bonne nouvelle » qui est en quelque sorte le reflet du royaume de Dieu.

A partir de là, il s'interroge sur les structures que devraient avoir cette Église-communion. Il constate aussi que l'Église n'épuise pas le tout de la communion dans une seule « micro-communion ». Il soutient l'importance des Églises locales comme un lieu naturel d'expérimentation de ces « micro-communions » multiples et développe aussi la question du choix des ministres et de leurs statuts, etc.

J'ai beaucoup apprécié sa réflexion sur le baptême qui est pour lui « une célébration communautaire de l'œuvre accomplie par l'esprit, et qui à travers ce rite, est proclamée à la face du monde ». Son analyse est aussi pertinente quand il s'interroge sur le sens du baptême dans le contexte des « frontières confessionnelles ». Car si être baptisé renvoie à un choix spirituel, l'auteur souligne aussi l'ambiguïté qu'il y a à vouloir faire du baptême l'adhésion à telle ou telle Église.

En un mot voilà le témoignage d'un homme dont l'itinéraire est surtout traversé par de multiples questionnements. Un peu comme sa conclusion : « *En Jésus, la lumière est toujours assez forte pour illuminer le monde. L'Église peut en être le candélabre ou le boisseau* ».

Jean-Claude Mokry

Évolution du chant liturgique : Musique d'église protestante (suite)

PAR NASSOUH TOUTOUNGI

La musique d'église concertante moderne

Le nouveau style italien, monodique et concertant, offre au protestantisme baroque la possibilité d'interpréter des textes spirituels isolés et de les mettre en musique de façon très éloquente. Les modèles sont le *concerto ecclesiastico* de Viadana, le madrigal et le concerto de solistes avec instruments concertants, comme Monteverdi, dans le style représentatif de l'opéra. Les nouvelles pièces sont baptisées concert spirituel, concerto, sinfonia, aria et, par la suite, cantate.

La formation est variable : un ou plusieurs chanteurs, parfois chœur ou double chœur, toujours avec basse continue, souvent avec un ou plusieurs instruments.

La structure se fonde sur la basse continue, disposition libre et diversifiée des parties de dessus, avec imitations, contrastes, représentation du texte (le plus souvent biblique), une musique par endroits homophone et syllabique, le plus souvent polyphonique, peu mélismatique (pas de coloratures) ; la musique est considérée comme un discours, le compositeur comme un prêcheur.

Parmi les premières œuvres allemandes, généralement en un mouvement, on peut citer Schein, *Opella nova* (Leipzig 1618-26), solos et duos avec 1 ou 2 instruments et basse continue ; puis Schütz, *Kleine geistliche Konzerte* (1636, 1639) et *Symphoniae sacrae*.

Les pièces sont en général en un seul mouvement, puis par la suite en plusieurs sections ou mouvements, dont le nombre augmente lorsqu'on ajoute des textes lyriques ou explicatifs au texte biblique. C'est à partir de là que la cantate se développe au milieu du XVII^e siècle.

L'historia

Les Évangiles des grandes fêtes (et des passions) sont mis en musique pour solistes, chœurs et orchestres, encadrés par des chœurs d'introduction et de conclusion sur des textes poétiques nouveaux.

Dans la *Weihnachtshistorie*, Schütz laisse à l'évangéliste le choix entre le récitatif liturgique habituel (noté sous forme de plain-chant) et le nouveau récitatif avec basse continue. La plainte de Rachel (minute 6:53 de la seconde partie) est marquée par un chromatisme douloureux ; les instruments de basse continue répètent les mots en écho.

Les instruments renforcent les chœurs introductif et conclusif. Des pièces concertantes caractéristiques (intermèdes) s'insèrent dans le récit de l'évangéliste : l'ange de l'annonciation est représenté par un soprano solo et deux violons, les grands prêtres (basses) par des trombones solennels, Hérode par la trompette royale.

L'oratorio

La passion et l'historia sont bâties au XVIII^e siècle à la manière

d'oratorios (récitatifs, ariosos, airs, chœurs, chorals). *La Passion selon saint Matthieu* (1673) de Johann Theile comporte déjà des airs (sur des textes libres) et des ritournelles instrumentales. Par la suite, on réunira souvent plusieurs cantates dans un ensemble plus important.

On continue de chanter des **motets**, représentatifs de l'écriture contrapuntique dans le style ancien, mais on en compose peu de nouveaux. *La Geistliche Chormusik* de Schütz en est un exemple célèbre. Bach n'a écrit que 7 motets, dont 4 à double chœur, presque tous des motets funèbres.

Exemples musicaux :

<https://www.youtube.com/watch?v=9WXgrVdiu7c>

O süßer, o freundlicher (extrait des *Kleine geistliche Konzerte* de Schütz avec partition) ; ce dernier conçoit ces pièces comme une *musica poetica*, dont il utilise les figures. Au tout début, il allonge dans l'invocation « O süßer » la syllabe accentuée et la fait monter d'un demi-ton. « O freundlicher » est chanté un demi-ton plus haut encore. Le sommet est atteint avec la troisième invocation, « o gütiger », sur la note la plus haute (mi bémol). Puis, sur les mots « Jesu Christe », Schütz redescend à la tonique par une cadence parfaite, qui, avec les valeurs longues, expriment le repos et la confiance dans le Christ ;

<https://www.youtube.com/watch?v=uSsY3Xp4OL4&t=36s>

La totalité des *Kleine geistliche Konzerte* de Schütz ;

<https://www.youtube.com/watch?v=uxwJYtW7dsA>

Première partie de la *Weihnachtshistorie* de Schütz ;

<https://www.youtube.com/watch?v=XcmZU3U2q9A>

Seconde partie de la *Weihnachtshistorie* de Schütz ;

<https://www.youtube.com/watch?v=aC4oQ9gFJWI>

Geistliche Chormusik de Schütz.

Une Schola à Lancy, succès à confirmer... APPEL aux futurs choristes!

« Chanter et aimer ne sont qu'une seule et même chose »
(Saint Augustin)

« Chantez au Seigneur
un chant nouveau, chantez
au Seigneur, terre entière,
chantez au Seigneur en
bénissant son nom »
(Psaume 95)

Ces quelques mots de Saint Augustin et du psaume 95 résument l'essence même du rôle de la Schola.

Très grand est le succès rencontré par l'expérience de la présence d'une Schola lors de certains offices à Lancy (GE) depuis un an. Ceci tant soit auprès des paroissiennes et des paroissiens que de l'autorité ecclésiastique. Cette expérience a été menée jusqu'ici par un petit groupe de passionnés, que nous souhaitons voir s'élargir à un plus grand nombre, aux fins de renforcer l'équipe en place. Nous vous lançons donc cet APPEL à nous rejoindre.

Mais qu'est-ce véritablement qu'une Schola ?

Depuis des siècles, elle est un acteur important qui donne au chant et à la musique une place de choix dans les célébrations. Dans une Eglise, il s'agit d'un groupe de chanteuses et chanteurs de tous âges, qui entraîne l'assemblée à chanter. La Schola exerce une fonction considérable. Il lui appartient de renforcer les fidèles dans leur participation active aux offices.

Faisant partie à part entière de ceux qui sont réunis en communauté, elle est au service de la louange et par sa présence soutient leur chant.



Que peut-elle apporter dans une liturgie ?

L'acte dont elle est spécifiquement chargée consiste à faire de la musique en célébration. Son chant vise à servir l'action liturgique : aider les fidèles à se rassembler, à écouter la Parole et à lui répondre. Sans ce projet de servir l'assistance, même si la réalisation musicale est parfaite, le chant de la Schola devient dès lors encombrant et nuisible.

Comme déjà dit, elle engage, entraîne, soutient et renforce le chant. Ce qui fait beaucoup, vous en conviendrez!

Engager suppose que la Schola programme et travaille lors de ses répétitions des chants qui ne seront pas exécutés qu'une seule fois ! Il s'agit donc de pièces qui seront régulièrement réintroduites dans les liturgies, au gré du calendrier spécifique de l'Eglise catholique chrétienne.

Ainsi, l'assemblée pourra se les approprier en se joignant à un groupe « moteur », pour finalement les maîtriser.

Quels sont les engagements pour les participants ?

Ils sont à la portée de toutes et tous, petits et grands. Chanter juste, aimer la musique et donner un peu de son temps, telles sont les seules conditions pour rejoindre l'équipe de la Schola.

Aucune connaissance musicale particulière n'est demandée, l'apprentissage des chants se faisant en toute simplicité. Plus concrètement, des répétitions sont organisées les lundis de 18h30 à 19h30 en la salle paroissiale de Lancy, avenue Eugène-Lance N° 2.

Ensuite de ces séances de travail, la participation de la Schola à l'une ou l'autre des célébrations ayant lieu à Lancy est discutée, d'un commun accord entre tous et au cas par cas. Ceci en étroite liaison avec l'autorité ecclésiastique et l'organiste.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à répondre à cet appel. Soyez sans crainte et par avance heureux de votre engagement nullement contraignant ! Il n'oblige à aucun sacrifice et ne vous apportera que du bonheur ! D'ores et déjà bienvenue, en musique, à toutes et à tous !

Claude Gotti

Vous pouvez manifester votre intérêt à participer à la Schola ECC Lancy à l'adresse e-mail ci-dessous :

claude.gotti@bluewin.ch



PAROISSES SAINT-GERMAIN DE GENEVE
& DE LA TRINITE DE LANCY
PAROISSE PARTIELLE DE CHÊNE-BOURG

Genève - Infos

Votre page d'infos
de l'Eglise Catholique Chrétienne de Genève



Cure et secrétariat des paroisses

Passage du 1^{er} Août 1
1212 Grand-Lancy
T 022 794 06 54

Curé Jean Lanoy

jean.lanoy@catholique-chretien.ch
Port. 076 394 06 54

Assistante pastorale :

Aurélie Ethuin Lanoy

aurelie.ethuinlanoy@catholique-chretien.ch
Port. 076 229 37 63

Secrétariat du Synode Cantonal

Isabelle Kaelin
CP 645 - 1212 Grand-Lancy 1
Mercredi 9h-12h/13h-16h
T 022 794 44 15

secretariat.geneve@catholique-chretien.ch

Contributions ecclésiastiques
& dons. CCP N°12-847-0

Merci pour vos dons

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

10h. Baptême de Benjamin

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

10h. Genève / St-Germain

Messe / Eucharistie

(15^e dimanche après Pentecôte)

Célébrant : Jean Lanoy, curé

Organiste : Saya Hashino

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

14h. Lancy / Salle de paroisse

Réunion du groupe de Loisirs – C83

Retrouvons-nous pour cette nouvelle année d'activités. Présentation et proposition du planning autour d'une collation. Merci d'annoncer votre présence à la cure au 022 794 06 54 avant le 5 septembre

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

10h30 Lancy / Salle de paroisse

Réunion parents-enfants KT

Planning pour cette nouvelle année de KT. Renseignements auprès d'Aurélie Lanoy au 076 229 37 63



17h30 Chêne / Chapelle de la Transfiguration

Eucharistie mensuelle

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

10h30 Lancy / Trinité

Messe / Eucharistie

(16^e Dimanche après Pentecôte)

Célébrant : Jean Lanoy, curé

Organiste : Hervé Rousseau

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

10h30 – 12h. Lancy

Catéchisme pour tous les groupes

12h30 Baptême de Matthias

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

9h45 Meyrin / CEPOM

Célébration œcuménique pour les

30 ans de l'AGORA

(Pas de messe à Saint-Germain)

Rendez-vous au centre œcuménique, 20 rue du Livron à Meyrin pour la célébration radiodiffusée.

Programme :

9h45 Célébration
11h30 Apéritif et cérémonie officielle
12h30 Collation et animation pour les enfants
14h30 Spectacle des Théopopettes

DU JEUDI 20 AU SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Congrès vieux catholique à Vienne

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

10h30 Lancy / Trinité

Messe / Eucharistie

(18^e dimanche après Pentecôte)

Célébrant : Séverin Picchiottino, prêtre

Organiste : Hervé Rousseau

12h30 Baptême de Selena

MARDI 25 SEPTEMBRE

18h15 Lancy

Conseil de paroisse

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

10h30-12h. Lancy

Catéchisme pour tous les groupes

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

10h30 Genève / St-Germain

Messe KT de la Création

(19^e dimanche après Pentecôte)

Célébrant : Jean Lanoy, curé

Organiste : Saya Hashino



Et en OCTOBRE...

DIMANCHE 7 OCTOBRE

10h. Genève / St-Germain

Messe / Eucharistie

(20^e dimanche après Pentecôte)

Célébrant : Jean Lanoy, curé

Organiste : Saya Hashino

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nassouh Toutoungi, curé
tél: 032 968 44 13
natel: 079 344 44 13

Le secrétariat est ouvert
le lundi, mercredi et vendredi
matin

Chapelle 5,
2300 La Chaux-de-Fonds
neuchatel@catholique-chretien.ch

CCP N° 23-195-9

Merci pour vos dons



LA CHAUX-DE-FONDS

ÉGLISE SAINT-PIERRE
RUE DE LA CHAPELLE 7

CATÉCHISME
SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE
À 9H30

Petit-déjeuner des parents et
enfants pour toutes les classes à
la salle St-Pierre.

JEÛNE FÉDÉRAL

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE À 10H

Chaque année, le Jeûne Fédéral
est un moment de reconnais-
sance envers notre pays et nos
autorités. Toutes les paroisses du
canton y prennent part. L'asso-
ciation Action Jeûne Solidaire (AJS)
fédère les projets des Eglises neu-
châteloises reconnues en faveur
des populations pauvres de notre
planète. En Suisse, nous pouvons
vivre libres, en sachant que les
droits humains sont garantis. Mo-
ment de prière aussi envers
celles et ceux qui nous ont pré-
cédés, en façonnant notre société
de paix. Et instant de partage
envers les femmes et les hommes
qui ne peuvent, aujourd'hui
encore, vivre dignement. Soyons
solidaires et généreux. Avec la foi
en Dieu, nous pouvons aider notre
prochain à vivre humainement et
à contribuer activement à con-
struire l'avenir.



NEUCHÂTEL

ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE
RUE EMER-DE-VATTEL

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE À 18H
Célébration.SOIRÉE DE PRÉPARATION
AU LIBAN

MARDI 11 SEPTEMBRE À 19H

Le but de cette soirée est de
donner des clés historiques, reli-
gieuses et culinaires pour que les
personnes inscrites au voyage au
Liban qui aura lieu du 8 au 19
octobre aient une idée plus pré-
cise de l'importance culturelle
de ce pays en particulier et du
Moyen Orient en général. Cette
soirée est ouverte à toute per-
sonne intéressée. Merci de vous
inscrire à la cure pour avoir une
idée de la quantité de nourriture
et de boisson à préparer. Merci!

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE À 18H
Célébration.MARDI 25 SEPTEMBRE À 19H
Bible à la carte.

CANTON DE VAUD

Paroisse de Lausanne
et diaspora vaudoise,
fribourgeoise et valaisanne.

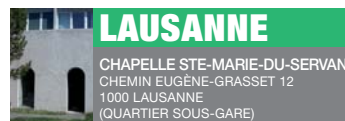
Curé:

• Rolf Reimann
Rue de la Loge 3 – 2502 Bienne
T 079 284 98 29
rolf.reimann@bluewin.ch
christchurchoffice@bluewin.ch

Raffael Sergi – Président
T 079 614 82 37
r.sergi@hotmail.com
www.catholique-chretienne.ch

CCP 10-4285-8

Merci de tout cœur pour vos dons



LAUSANNE

CHAPELLE STE-MARIE-DU-SERVAN
CHEMIN EUGÈNE-GRASSET 12
1000 LAUSANNE
(QUARTIER SOUS-GARE)

CÉLÉBRATIONS

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE À 17H

Messe en la chapelle Ste Marie du
Servan, suivie d'un apéro convivial.

CATÉCHISME
À 15H À CHRIST CHURCH

Avant les messes.
Pour toute information:
info@catholique-chretienne.ch



JOURNAL PAROISSIAL

VIVRE - le lien entre les catho-
liques-chrétiens de Lausanne et sa
diaspora VD/FR/VS.

Vous aimeriez avoir plus d'infor-
mations de la paroisse, ses activités
et évènements?

N'hésitez-pas à nous envoyer un
courriel avec votre adresse postale
à: info@catholique-chretienne.ch
ou remplissez le formulaire sur
notre site internet pour recevoir
gratuitement le VIVRE directe-
ment dans votre boîte à lettres 4 x
par année!

N'oubliez surtout pas de consulter
régulièrement notre site internet!



www.catholique-chretienne.ch

CANTON DE BERNE

Bienne

Liza Zellmeyer, curé

tél: 032 341 21 16

natel: 078 618 98 51

fax: 032 341 21 38

biel@christkatholisch.ch

Le secrétariat est ouvert les
lundi matin et jeudi après-midi

Saint-Imier

M. Nassouh Toutoungi, curé

tél: 032 968 44 13

natel: 079 344 44 13

nassouh.toutoungi@catholique-
chretien.ch

Comptabilité:

tél: 032 941 21 27

morf@ficonom.ch

CP 207 – 2610 Saint-Imier



BIENNE

ÉGLISE DE L'ÉPIPHANIE
RUE DE LA SOURCE 23
(STATION INFÉRIEURE DU FUNICULAIRE
BIENNE-EVILARD)

CCP N° 25-823-7

Merci pour vos dons

CÉLÉBRATIONS

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Pas de messe à Bienne
Excursion de la paroisse à Lucerne

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE À 10H

Messe œcuménique au Temple
Allemand (pas de messe à l'église
de l'Épiphanie)

DIMANCHE 23 SEPT. À 9H 30

Messe en notre église (en alle-
mand) curé Hans Metzger

DIMANCHE 30 SEPT. À 9H 30

Liturgie de la parole en notre
église avec le diacre Olivier Vogt

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE
EXCURSION À LUCERNE

Le Conseil de Paroisse vous invite
à notre excursion du 9 septembre
2018 qui nous emmènera à
Lucerne et lors de laquelle nous
participerons au culte en l'église
Christus.

Après la célébration, nous
sommes invités par la paroisse
pour le café, et nous irons ensuite
dîner en ville de Lucerne.

Le conseil de Paroisse se réjouit
de votre participation à cette
excursion.

Nous avons rendez-vous à 7h40
sur le perron 3 (départ du train
à 7h46), et nous voyagerons
ensemble jusqu'à Lucerne.

Pour des raisons d'organisation,
nous vous serions reconnais-
sants de vous inscrire d'ici le
1^{er} septembre auprès du secré-
tariat, tél. 032 342 21 16 ou par mail:

sekretariat.biel@christkatholisch.ch

Chaque participant-e organise
son billet de train soi-même. Si
vous ne possédez pas un AG,
nous vous conseillons d'acheter
une carte journalière CFF de la
commune.

Le déjeuner sera offert par la
paroisse.



SAINT-IMIER

ÉGLISE SAINT-PAUL
RUE DES ROSES 4 ET 6
(À PROXIMITÉ DU FUNICULAIRE)
CASE POSTALE 207 2610 SAINT-IMIER
+ DIASPORA DU CANTON DU JURA

CCP N° 23-2226-5

Merci pour vos dons

CÉLÉBRATIONS
ET MANIFESTATIONS

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE À 10H

Célébration en notre église

DIMANCHE 7 OCTOBRE À 10H

Célébration en notre église
17h – vêpres avec l'ensemble vocal
Gallicantus à l'abbatiale de Bellelay

CANTON DU TESSIN

Diacona Elisabetta Tisi

Via Bovisasca 70
I-20157 MILANO

e chiesa anglicana
San Edouardo
Via Clemente Maraini
6900 LUGANO

elisabetta.tisi@email.it
www.ccc-ti.ch

SABATO 1 SETTEMBRE,
ORE 17.00

Celebrazione eucaristica presso
la chiesa anglicana di Lugano.

DOMENICA 16 SETTEMBRE,
ORE 10.00

Chiesa collegiata di Bellinzona,
in diretta TV, celebrazione ecu-
menica per la Festa Federale di
Ringraziamento.